

RECHERCHES FAITES
A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE
sur les manuscrits rapportés d'Orient

Lorsque, visitant en Juillet dernier la Bibliothèque Nationale de Paris, je consultai les catalogues du Département des Manuscrits, je ne me doutais guère de ce qui se cachait sous ce titre innocent : "Missions Archéologiques en Orient". Je n'imaginai pas que l'adjectif : archéologique, peut s'entendre de plusieurs manières différentes et se définir notamment: ce qui a trait non seulement à la recherche, mais aussi à l'acquisition de documents anciens. Et pourtant peut-on reprocher à Richelieu, à Mazarin et à leurs successeurs d'avoir, par l'entremise de nombreux émissaires, "écumé" la Grèce et l'Orient de leurs livres les plus précieux ? Que les détenteurs de ces documents les aient cédés de bonne grâce, ou qu'ils s'en soient desaisiés contre espèces sonnantes, qu'ils n'en aient pas connu la vraie valeur ou qu'à la possession de ces trésors ils aient préféré de joyeux louis, dans aucune de ces différentes hypothèses on ne peut soulever de querelle à ces amateurs éclairés que furent les grands ministres français des XVIIème et XVIIIème Siècles.

Aujourd'hui les précieux volumes, méticuleusement catalogués, étiquetés et accompagnés de notices explicatives, ne quittent leurs rayons qu'après que de

sérieuses garanties ont été prises à l'endroit de leurs lecteurs éventuels. Et le voyageur qui, arrivant d'Orient, visite le Département des Manuscrits, a la joie de retrouver, dans une ambiance de silencieux recueillement et de sévère élégance, les vestiges les plus authentiques du pays qu'il a quitté.

*
* *

“Missions Archéologiques en Orient”, tel est, en effet, le titre d'un ouvrage en deux volumes qui fait partie de la série intitulée : “Documents destinés à servir à l'Histoire de France”. L'ouvrage général, imprimé par les soins de l'Imprimerie Nationale, a été édité en 1902. Il se trouve au Département des Manuscrits sous la cote : T.1.84. - Les deux volumes consacrés aux Missions Archéologiques sont dus à H. Omont.

Ces Missions, dont les premières remontent à l'époque de Richelieu, avaient pour but de rechercher en Orient les manuscrits anciens ou tous autres documents de valeur, de les acquérir pour le compte des souverains français ou de leurs ministres et de les expédier en France.

Missions entreprises au XVIIIème Siècle.

Richelieu, le Chancelier Séguier et Mazarin chargé, à tour de rôle, le Père Athanase, prêtre grec qui se trouvait à Paris, de leur procurer des manuscrits de provenance grecque et plus généralement orientale. Deux cents manuscrits, rassemblés par le P. Athanase, sont conservés dans le Département des Manuscrits. Sur ce total, il faut en compter 113 rapportés du Mont-Athos, à la suite du voyage que fit le Père au fameux monastère en 1647. Une douzaine de volumes viennent de la ville de Météores en Thessalie ; neuf

d'Enclistra, dans l'île de Chypre ; quelques autres furent acquis à Constantinople et le reste provient du fonds personnel du P. Athanase. A la mort du Père, le Chancelier Séguier s'empara de ses biens par droit d'aubaine. D'après le droit d'aubaine, qui fut aboli à la Révolution, le Roi ou les grands seigneurs étaient fondés à mettre la main sur les biens de l'étranger décédé en France. C'est ainsi que le Chancelier acquit non seulement les manuscrits du Père Athanase, mais aussi divers papiers, lettres, notes qui lui avaient appartenu et qui se trouvent maintenant dans le fonds du supplément grec de la Bibliothèque Nationale. Du reste la plupart des autres manuscrits, qui avaient été soi-disant acquis par le Chancelier, n'avaient, en réalité, jamais été payés.

Après la mort du Chancelier Séguier, tout cet ensemble revint à son petit-fils, le Marquis de Coislin. C'est pourquoi le tout est désigné aujourd'hui du nom de : Fonds Coislin. Les manuscrits du Fonds Coislin ont été soigneusement répertoriés et un catalogue a été dressé. Précédé d'une importante et fort intéressante préface, il a été édité durant la Guerre sous ce titre : "Catalogue des Manuscrits Grecs - Fonds Coislin" par R. Devreesse. A la préparation de cet ouvrage a collaboré une jeune bibliothécaire du Département des Manuscrits, Mlle Marie-Louise Concasty, dont j'ai eu l'occasion de faire la connaissance à la Bibliothèque Nationale et qui m'a confirmé verbalement les détails qui précèdent.

Certains des livres du Fonds Coislin portent la signature du Père Athanase lui-même : "Athanasius R (ector) emit hunc librum summo valore" (Le Recteur Athanase a acheté ce livre de grande valeur). La mention dont nous donnons la reproduction provient du manuscrit portant le numéro 279. Le manuscrit en question est une transcription en langue grecque de la

Somme Théologique de Saint Thomas; la mention se trouve au bas de la page de garde finale. On verra par deux extraits d'une lettre adressée par le Chancelier à un tiers avec quelle impatience Séguier attendait l'arrivée des précieux volumes. Le P. Athanase a également laissé d'autres manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Enfin, à l'époque à laquelle le Père faisait ses fructueux voyages (fructueux pour le Chancelier ! mais guère pour lui-même) un voyageur russe du nom de Soukhanof, visitait également le Mont-Athos et acquerrait d'autres manuscrits qui partirent pour Moscou. (Sur cette question consulter l'étude très complète du Père Braconnier, Jésuite : "Mémoires pour servir à l'Histoire des Monastères du Mont-Athos")

Apprenant les services rendus par le Père Athanase à Richelieu et au Chancelier Séguier, un prêtre du Mont-Liban, nommé Serge, s'offrit à procurer également des manuscrits au Cardinal. Omont nous renvoie ici aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères. Mais il ne semble pas qu'il ait été donné suite à cette proposition.

Monceaux et Laisné sont envoyés à leur tour en mission en Orient entre les années 1667 et 1675. Ils en rapportent pour Colbert 77 volumes divers comprenant des Evangiles, des Livres de Psaumes, des Recueils d'Homélies des Pères de l'Eglise, des Vies de Saints, tous manuscrits grecs. A peu près à la même époque Vaillant (1668-1674) trouve en Mésopotamie et à Constantinople des manuscrits en langue syriaque. Les premiers et le second sont aidés dans leurs recherches par André, patriarche des Syriens à Alep.

Nous arrivons enfin aux missions très importantes du Père Wansleb (1671-1675) : importantes par le nombre des manuscrits rapportés : près de six cents, exactement 591; manuscrits grecs, syriaques, persans, arabes, turcs; livres sacrés, livres d'Histoire, Vies des

Pères du Désert. Le Père Wansleb, dominicain allemand, est envoyé pour la première fois par Colbert en Orient en 1671, muni d'instructions détaillées, émanant du ministre lui-même sur la manière dont il doit s'acquitter de sa mission. Il visite Chypre, la Syrie (Tripoli et Damas), le Liban (Saïda) et enfin l'Égypte où il descend jusqu'à Béni-Souef. Il tient son *Journal de Voyage* qui est conservé à la Bibliothèque Nationale, Département des Manuscrits, sous le No. 435 des manuscrits du Fonds Italien. Il rédige également une *Histoire de l'Église d'Alexandrie*. Pendant tout le cours de ses pérégrinations il envoie à Colbert de nombreuses lettres publiées dans l'ouvrage d'Omout. Ces lettres sont datées d'Alep, de Saïda, du Caire, d'Alexandrie, de Constantinople. Elles contiennent, en majeure partie, le détail de ses recherches et de ses acquisitions.

Peu après le retour du P. Wansleb, le Marquis de Nointel se rend à Constantinople comme Ambassadeur de France. Il est accompagné de Galland, le futur traducteur des *Mille et Une Nuits*. Celui-ci ne part pas seulement à la recherche de nouveaux manuscrits : il poursuit aussi un plus noble but, il veut s'efforcer d'obtenir l'assentiment de l'Église Grecque à un projet d'Union des Églises. Effectivement une profession de foi est signée par les chefs de l'Église Orthodoxe : le texte se trouve sous le No. 67, manuscrits du Fonds Arménien. Mais le projet n'aboutit pas. — Les instructions que Colbert remet à Galland avant son départ révèlent de la part du ministre une connaissance très approfondie des littératures sacrée et profane de l'Orient. Il dit notamment : “Les observations que l'on peut faire sur un pays se réduisent à trois chefs : nature du pays, mœurs de ses habitants, état des arts et des sciences”. Et il engage le voyageur à se documenter sur ces trois points. Galland, outre la fameuse profession de foi, rapporte plusieurs manuscrits et objets d'art, cependant

que le marquis de Nointel rassemble des antiquités qui se trouvent aujourd'hui au Louvre.

Cependant Maillet, consul de France au Caire, assiège Colbert de lettres en vue de faire transporter d'Alexandrie et ériger à Paris la Colonne Pompée pour servir de piédestal à une statue de Louis XIV. Il multiplie les mémoires détaillés sur la Colonne et les moyens de la faire enlever. Mais ce projet ne sera, heureusement, pas suivi d'effet. La Colonne Pompée se trouve toujours parmi nous.

Paul Lucas, protégé de la Duchesse de Bourgogne, est envoyé par Pontchartrain en Orient pour le compte de Louis XIV. Il effectue une dizaine de voyages, principalement en Libye et en Cyrénaïque. Il écrit un "Mémoire d'un voyage dans les montagnes de Derna" et un "Mémoire des inscriptions, dessins, et manuscrits envoyés à l'abbé Bignon, bibliothécaire du Roi". Ce mémoire est accompagné d'un envoi de graines, de plantes et de bijoux.

Les autres voyageurs du XVIIème Siècle, moins importants que ceux que nous venons de citer, sont les P.P. Besson et Pétis de la Croix, Sauvau, Du Puy, qui partent pour le compte de Colbert; Girardin, ambassadeur de France à Constantinople, qui visite la Bibliothèque du Sérail et s'y procure plusieurs manuscrits qui furent payés par Louvois.

Missions entreprises au XVIIIème Siècle.

Sous les règnes de Louis XV et Louis XVI les principaux voyageurs sont le Marquis de Bonnac, Sevin, Villeneuve et Fourmont. Sevin écrit dans une lettre à Maurepas : "Grâce aux soins également vifs et ardents de Mr l'Ambassadeur, les mesures que nous avons prises par rapport aux différentes provinces dépendantes de l'Empire du Grand Seigneur contribue-

ront beaucoup à enrichir la Bibliothèque du Roi". On peut donc parler d'une véritable "tournée archéologique" des provinces de l'Empire Ottoman. — Claude Lamarre, consul de France à Tripoli, écrit en 1729 à l'Ambassadeur de France à Constantinople qu'il a demandé au Patriarche d'Antioche et aux Evêques du Mont-Liban de lui procurer des manuscrits pour le Roi. C'est qu'en effet l'ambassadeur de France auprès du Grand Turc est, en ce qui regarde les prospections archéologiques, une sorte d'envoyé permanent merveilleusement placé pour épier les belles occasions et veiller à l'acquisition de pièces intéressantes.

A partir de la seconde moitié du XVIIIème Siècle les voyages en Orient se multiplient et s'organisent. Mais ils ne présentent plus l'intérêt que pouvaient offrir les anciennes expéditions. Du reste les possesseurs des manuscrits convoités, mieux avertis de la valeur de leurs trésors, ne s'en dessaisissent plus avec autant de facilité. — Le jour viendra bientôt où les peuples de l'Orient, réveillés de leur long sommeil, apprendront à leur tour à conserver et à étudier les précieuses reliques de leur passé.

BEATRICE BOULAD